

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS **DE LA SEANCE DU 07/10/2026**

Étaient présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile, BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne, TABARD Laëtitia, MM : CHANTADUC Jacques-François, GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Absents :

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALLEST Sébastien à M. CHANTADUC Jacques-François

Références des délibérations	Objet des délibérations	Vote
réf : 2026_062	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable 2025	A l'unanimité
réf : 2026_063	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif 2025	A l'unanimité
réf : 2026_064	Budget Communal : DM n°1	A l'unanimité
réf : 2026_065	Participation Financière au Fonds Solidarité Logement FSL - Année 2026	A l'unanimité
réf : 2026_066	Coupes 2026 pour les Forêts relevant du Régime Forestier	A l'unanimité
réf : 2026_067	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - AMARDEILH	A l'unanimité
réf : 2026_068	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - LONGIN	A l'unanimité
réf : 2026_069	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - FRANCIONE	A l'unanimité
réf : 2026_070	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - JURY	A l'unanimité
réf : 2026_071	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - GILLET	A l'unanimité
réf : 2026_072	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - CHOMETTE	A l'unanimité
réf : 2026_073	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - DURAND	A l'unanimité
réf : 2026_074	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - FONTVERNE	A l'unanimité
réf : 2026_075	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - DERICHEBOURG	A l'unanimité
réf : 2026_076	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - BLANC	A l'unanimité
réf : 2026_077	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - LAURENT	A l'unanimité
réf : 2026_078	Renouvellement Concession Chalet Lac Servières - GLOCK	A l'unanimité

Vu pour être affiché le 13/10/2026, conformément aux prescriptions de l'article L-2121-25 du Code Général Des Collectivités Territoriales, et publié sur le site internet de la commune : www.mairie-vernines.fr

Le procès-verbal, conforme à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales est mis à disposition en mairie et publié sur le site internet communal.

A Vernines le 12/10/2026.
Le Maire Norbert OLLIER

